



## PROCURATION

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter doivent se conformer aux formalités pratiques. La procuration doit être notifiée à [corporate@inclusio.be](mailto:corporate@inclusio.be) et doit lui parvenir au plus tard le **11 mai 2022**. L'envoi par e-mail devra être accompagné d'une copie scannée ou photographiée de la procuration, complétée avec des instructions de vote précises et signée. Toutes les formalités pratiques sont reprises dans la convocation à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Le/la soussigné(e) :

Personne physique

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

OU

Personne morale

Dénomination et forme juridique : \_\_\_\_\_

Siège : \_\_\_\_\_

Valablement représentée par : \_\_\_\_\_

propriétaire de : \_\_\_\_\_ actions d'INCLUSIO sa

constitue pour mandataire spécial<sup>1</sup>, avec faculté de substitution :

Monsieur / Madame \_\_\_\_\_

pour le/la représenter à **l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 18 mai 2022 à 14h00** aux fins d'y délibérer sur les points de l'ordre du jour et d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci-après à l'adresse suivante :

Avenue Herrmann-Debroux 40, 1160 Bruxelles.

<sup>1</sup> Conformément à l'art. 7 :143 §4 du Code des sociétés et des associations, les procurations envoyées à Inclusio sans indication de mandataire, seront considérées comme désignant Inclusio, son organe d'administration ou un de ses employés comme mandataire, générant dès lors un potentiel conflit d'intérêts. Pour être prises en compte, ces procurations devront contenir des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour. A défaut d'instructions de vote, le mandataire qui est présumé comme ayant un conflit d'intérêts, ne pourra pas participer au vote.

**Le mandataire exercera le vote du mandant dans le sens suivant  
sur les points de l'ordre du jour repris ci-après :**

<p><b>1. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et l'exercice consolidé clôturé le 31 décembre 2021.</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>2. Prise de connaissance du rapport du Commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés le 31 décembre 2021.</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2021.</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2021 et des affectations et des prélèvements.</b></p>			
<p><i>Proposition d'approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2021, ainsi que de l'affectation du résultat, avec distribution d'un dividende brut de 0,50 € par action (0,35 € net par action).</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>5. Approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise.</b></p>			
<p><i>Proposition d'approbation du rapport sur les rémunérations pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>6. Décharge aux administrateurs de la Société.</b></p>			
<p><i>Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>7. Décharge au commissaire de la Société.</b></p>			
<p><i>Proposition d'octroyer la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>8. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Demain.</b></p>			
<p><i>Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe Demain. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2026.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*

**9. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Matthieu de Posch.**

*Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Matthieu de Posch. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2026.*

**OUI\***                      **NON\***                      **Abstention\***

**10. Nomination de Monsieur Koen Depaemelaere comme administrateur.**

*Proposition de nommer comme administrateur Monsieur Koen Depaemelaere. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2026.*

**OUI\***                      **NON\***                      **Abstention\***

**11. Divers**

Ne requiert pas de vote

*(\*) Merci de biffer les mentions inutiles*

Le mandataire pourra notamment :

- (1) participer à toute autre Assemblée ayant le même ordre du jour au cas où la première Assemblée ne pourrait délibérer pour quelque motif que ce soit ;
- (2) voter, approuver ou rejeter au nom du/de la soussigné(e) toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, comme indiqué ci-dessous :

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, élire domicile, substituer et en général, faire tout ce qui est nécessaire à l'exécution du présent mandat.

**Le mandataire :**

- **pourra \***
- **ne pourra pas \***

**voter sur les sujets nouveaux qui seraient ajoutés à l'ordre du jour suite à la demande d'actionnaire(s) possédant au moins 3 % du capital.**

*(\*) Merci de biffer la mention inutile.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2022.

(Merci de faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »).

Signature : \_\_\_\_\_

